



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rappports avec les administrés

Question écrite n° 77542

Texte de la question

M. Charles de Courson attire l'attention de M. le Premier ministre sur le coût des sondages réalisés par l'État. Il souhaiterait connaître le coût global, pour l'État, des sondages commandés aux divers instituts, ainsi que la répartition de ce coût par ministère.

Texte de la réponse

Le Premier ministre rappelle à l'honorable parlementaire que le coût global, pour l'État, des sondages commandés aux divers instituts et sa répartition par instituts n'est pas centralisé par ses services. Les dépenses des ministères en matière de sondages sont imputables aux lignes budgétaires de communication des différents ministères. En ce qui concerne les services du Premier ministre, conformément à sa mission d'information du Gouvernement sur l'état de l'opinion, le service d'information du Gouvernement dispose de sept marchés de sondages. Ces différents marchés sont passés pour une durée de quatre ans, selon les procédures prévues par le code des marchés publics. Ils sont répartis par méthodologies et attribués selon des critères de performances, d'innovations méthodologiques, d'équipes en charge et de prix. Ces critères conduisent la plupart des instituts présents sur le marché à se porter candidats. Les marchés de sondages du SIG ont été renouvelés le 18 mars 2005. En 2005, le montant total des sondages a représenté 2 181 942 euros.

Annexe : évolution du budget sondages du SIG depuis 1995
(en millions d'euros)

1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1,742	0,975	1,658	1,936	1,584	1,706	2,448	2,698	3,101	2,062	2,181

La progression tendancielle du budget consacré aux sondages s'explique par la disparition en 2001 des fonds secrets (qui finançaient un certain nombre d'études commandées directement par les cabinets). Depuis cette date, ces études sont réalisées, en toute transparence, dans le cadre des marchés publics.

Données clés

Auteur : [M. Charles de Courson](#)

Circonscription : Marne (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77542

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10249

Réponse publiée le : 27 décembre 2005, page 12009